



Section départementale de Seine-Saint-Denis
SNFOLC 93 – Union locale FO
Bourse du travail, 24 rue de Paris, 93100 Montreuil
Tél. / fax : 01.55.86.24.47 ou 06.82.35.15.71
Mail : snfolc93@gmail.com

Montreuil, le 16 juin 2023

Spectaculaire ! Alors que l'inflation sur l'année s'élève à 5,2 %, le ministre Guérini annonce...

1,5 % d'augmentation du point d'indice !

Et Ndiaye veut profiter de cette paupérisation pour faire passer son pacte et détruire nos statuts !

Coup sur coup nous venons de recevoir l'arbitrage du gouvernement concernant l'augmentation des salaires des fonctionnaires, et un diaporama de cadrage du « pacte », décliné par les chefs d'établissement dans nos collèges et lycées

De partout, de Michel-Bobigny, de Rousseau-Le Pré, de Clémenceau-Villemomble, de Curie-Les Lilas, de Mandela-Le Blanc, de Jaurès-Montreuil, de Pasteur-Villemomble, de Lolive-Pantin, de Schweitzer-Le Raincy, d'Anspach-Montreuil ... une même réponse monte :

Nous ne voulons pas du pacte, de son annualisation, de son individualisation, de la surcharge de travail qu'il entraînerait ; nous ne voulons pas de la création de corps intermédiaires ! Retrait !

Nous revendiquons : augmentation générale des salaires ! Nous avons perdu 27,5% de pouvoir d'achat depuis 2000 du fait du quasi-gel du point d'indice : nous exigeons une augmentation immédiate de 27,5 % du point d'indice !

Nous revendiquons : recrutement en masse selon les besoins ! De trop nombreux collègues absents ne sont pas remplacés, parfois sur de longues durées. Nous exigeons de vrais remplacements respectant les disciplines, donc des remplaçants en nombre suffisant !

Nous proposons à tous les collègues de poursuivre cette campagne de prises de position, de motions, de pétitions dénonçant ce coup de force contre nos statuts, contre notre pouvoir d'achat et réaffirmant les revendications.

Nous demandons audience à la Direction Académique de Seine-Saint-Denis, représentante du ministre dans notre département, pour aller porter ces exigences.

Nous proposons aux autres organisations syndicales du département de faire front commun sur les revendications suivantes :

- **Retrait du Pacte Ndiaye !**
- **Hausse générale des salaires par l'augmentation de 27,5% du point d'indice !**
- **Recrutement en masse de personnels pour assurer tous les remplacements !**